

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION**
5 – 2025 / N°2

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 026-212603054-20250703-5_2025_2-DE

SEANCE du 03 JUILLET 2025

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 1 Pour : 12 Abstention : 0
Date de la convocation : 23.06.2025

L'an deux mil vingt- cinq et le trois juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, BROCHIER Nicolas, LAMBERT Daniel, VIAL Anne- Claire, REBOUL Gregory, MINDER Pascale, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne.

Absente excusée : DESPEYSSE Jocelyne donne procuration à ANDEOL Hervé

Objet : Accroissement de l'activité d'élevage de poules pondeuses par M. CHABERT à SAUZET

M. CHABERT Antonin a présenté un dossier en vue d'obtenir l'enregistrement pour l'accroissement de son activité d'élevage de poules pondeuses située sur la commune de SAUZET, Chemin du Plan. Ce projet doit faire l'objet d'une consultation du public en mairie de SAUZET, du 16/06 au 11/07/2025. La commune étant concernée par l'épandage des effluents de l'élevage sur l'exploitation de David ARNAUD, il faut afficher l'avis au public et le conseil municipal est appelé à donner son avis sur cette demande d'enregistrement.

Le souhait est d'exploiter 36 000 poules. Aucun agrandissement ou travaux ne sera nécessaire dans le cadre du projet. Toutes les installations existantes sont compatibles avec l'augmentation de 6 500 poules en volière fermée. L'emprise au sol des bâtis restera à 6% de la surface de l'ensemble des parcelles.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Avec 12 voix pour et une abstention, après en avoir délibéré :

- **EMET** un avis favorable à l'accroissement de l'activité d'élevage de poules pondeuses par M. CHABERT à SAUZET

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 04.07.2025

Le Maire

Hervé ANDEOL



Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 07.07.2025
Et de la réception en Préfecture le 07.07.2025

